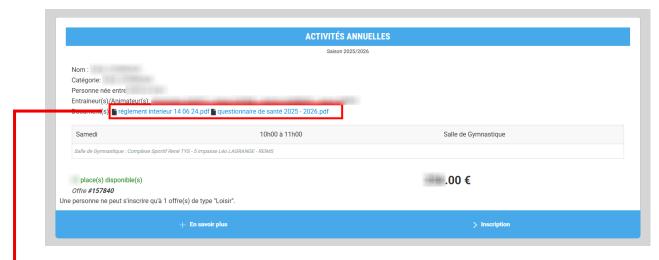


Retournez à l'accueil





Téléchargez ces documents car il vous seront demandés que vous les avez lus et que pour le questionnaire de santé vous avez répondu NON à chaque question

Une fois l'inscription validée, vous arrivez sur le mode de paiement, petite nouveauté, vous pouvez régler par prélèvement jusqu'à 6 fois.



Si vous réglez par

- Chèques (4 chèques maximum sept, oct, nov et déc.),
- Espèces,
- pass'loisir,
- pass'sport
- Chèques ANCV

Vous devez vous rendre dans nos locaux:

Association Gymnique Rémoise – 5 impasse Léo LAGRANGE – 51100 Reims Du 1 au 5 septembre :